



Conseil Communal de Genolier

Rapport de la Commission des Finances

Objet : **Préavis N° 43/2018**
concernant une demande de crédit de CHF 96'000.— TTC pour financer la rénovation et mise à jour du système audio-vidéo du centre communal Le Gossan ainsi que l'éclairage de l'entrée du foyer et du réfectoire

Séance : Lundi, 19 novembre, 2018

Présents : Madame la Syndique et les Municipaux André Darmon, Gérald Girardet et Jean Zucchello, ainsi que la Commission des Finances au complet.

Ce préavis concerne, en fait, deux travaux bien distincts ; la modernisation du système audio-vidéo du centre communal Le Gossan d'un côté, et le remplacement de l'éclairage de l'entrée du foyer et du réfectoire de l'autre.

Le centre communal du Gossan est utilisé intensivement, non seulement par l'école mais aussi par de multiples associations, clubs, et autres groupements régionaux. Il est un outil de travail fortement apprécié de tous depuis sa construction en 1977 et sa transformation il y a 12 ans. Il est à noter que la commune bénéficie d'un revenu annuel de CHF 240'500.— sur ces locaux.

Avec les années, les équipements deviennent obsolètes et / ou moins performants et le temps est venu de faire quelques modestes investissements afin de pouvoir continuer à offrir une infrastructure moderne, efficace et performante.

Des offres ont été demandées pour les deux travaux et les meilleures offres retenues.

La Commission des finances est de l'avis que les investissements proposés sont nécessaires et sensés si nous voulons continuer de mettre des locaux modernes et confortables à disposition de la population.

Fondée sur ce qui précède, la Commission de Finances propose au Conseil :

- un crédit de CHF 96'000.— TTC est accordé à la Municipalité,
- le financement sera assuré par la trésorerie courante,
- cette dépense sera amortie dans l'année en cours, en une fois, par le compte 9281.9 – fonds de rénovation salle communale.

Peter Payne
Rapporteur

Myriam Bédât

Pascal Colombo

Frederic von der Weid

Adrian von Wyl

CONSEIL COMMUNAL DE GENOLIER

Rapport de la commission des bâtiments et urbanisme

Objet : préavis N° 43/ 2018

Demande de crédit de CHF 96'000 TTC pour la rénovation et adaptation des luminaires audio-vidéo du centre Communal du Gossan ainsi que l'éclairage de l'entrée du foyer et du réfectoire.

Séance : 21 novembre 2018

Présents :

Municipaux : F. Rattaz, G.Girardet

Commission des bâtiments : P.Zaugg, J.-J.Valero

Excusés : G.Geissmann, P.Fonzo, C.Pidoux

La commission des bâtiments a pris note du compte-rendu fait par Madame la Syndic et les membres de la municipalité lors de la séance du 21 novembre 2018. La Commission remercie les municipaux pour leur conseil, renseignement et leur disponibilité.

Suite aux différents dépannages, la commission trouve que c'est nécessaire de réaliser une rénovation ainsi qu'une mise à jour de l'installation digitale et audio plus un processeur qui permettra d'affiner les réglages plus précisément.

L'éclairage de l'entrée du foyer et du réfectoire sont également à remplacer par des nouveaux luminaires LED 34 watts blanc chaud.

Veuillez consulter le compte-rendu pour plus des détails techniques.

Au vu de ce qui précède, la commission des bâtiments et urbanisme recommande au conseil communal d'accepter le préavis municipal n° 43/2018 concernant la demande d'un crédit de CHF 96'000.- TTC pour la rénovation de l'installation audio-vidéo du centre Communal du Gossan ainsi que l'éclairage de l'entrée du foyer et du réfectoire. Cette dépense sera amortie en une seule fois dans l'année en cours par le compte 9281.9 – fonds rénovation salle communale.

Fait à Genolier, 25 Novembre 2018

G.Geissmann

P.Zaugg

P.Fonzo

C.Pidoux

J.-J Valero
(Rapporteur)